

Mesures prises concernant les questions issues de la deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE (2020)

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du Président et du Vice-président	La réunion du Conseil exécutif : 1. a confirmé le représentant des Îles Salomon à la Présidence ;	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la mesure effectuée en 2020/21 • Lettre du DG envoyée à la Troïka le 15 décembre 2020, prenant note de la rotation qui voit la la Papouasie-Nouvelle-Guinée quitter la Troïka et les Tokélaou en prendre la Présidence. • En 2021, la Troïka est composée des Îles Salomon (Présidence en 2020), du Samoa (Présidence en 2019), et des Tokélaou (Présidence en 2021).
	2. a confirmé le représentant de Guam à la Vice-présidence .	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la mesure effectuée en 2021
POINT 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Résultats stratégiques du PIP 2018-2019 (plan de mise en œuvre des performances)	La réunion du Conseil exécutif : 1. a pris acte du rapport sur les objectifs stratégiques du PIP 2018-2019 ; 2. a pris acte du Programme de travail et budget annuel 2020-2021 et des progrès accomplis en vue de la réalisation du Programme de travail et budget 2018-2019 et de l'atteinte des objectifs stratégiques du PIP 2018-2019 ; 3. a examiné la manière dont le Secrétariat a abordé les thèmes transversaux dans la mise en œuvre du premier PIP ; 4. a pris acte du fait que le mécanisme de planification stratégique du PIP sera évalué une fois le second PIP (2020-2021) achevé en 2022.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la mesure effectuée en 2021/22
POINT 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR : La vision d'un Pacifique bleu et la Stratégie 2050	La réunion du Conseil exécutif : 1. a pris acte des progrès limités réalisés à ce jour et a demandé au PROE de maintenir son engagement en vue de l'élaboration de la Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu.	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe du PROE composée du conseiller en changements climatiques, du conseiller pour les zones côtières et marines avec l'appui du conseiller pour la gestion des déchets dangereux et le directeur faisant fonction du Programme de surveillance et de gouvernance environnementales, continue de représenter le PROE dans les concertations autour de la Stratégie 2050.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
POINT 6.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Présence sous-régionale du PROE	La réunion du Conseil exécutif : 1. a demandé au Secrétariat de proposer aux Membres un budget capable de sous-tendre le modèle opérationnel proposé pour le bureau sous-régional du nord du PROE une fois le moment venu.	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en cours.
POINT 7.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Point de l'actualité relative à la CdP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et contribution au Cadre sur la diversité biologique après 2020	La réunion du Conseil exécutif : 1. a pris acte des actions menées en vue d'une contribution au Cadre sur la diversité biologique après 2020 préalablement à la CdP15 de la CBD en 2021 ; 2. a encouragé les pays à soumettre au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique leurs propres contributions relatives au Cadre sur la biodiversité après 2020 ; 3. a enjoint le Secrétariat à continuer d'apporter son concours aux Membres en vue de leur contribution au Cadre sur la diversité biologique après 2020 préalablement à la CdP de la CDB en 2021.	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers régionaux en préparation à la troisième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSM-3) ont été organisés pour les pays. • Tenue d'une séance technique sur la biodiversité des sols et l'agriculture. Elle a permis le débat entre les points de contact du Pacifique pour la biodiversité et pour l'agriculture, afin de développer des priorités régionales pour le Pacifique devant être abordées lors de la 24^e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques d'(OSASTT-24). • Enquête relative aux principaux indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité envoyée au Secrétariat de la CDB. • Le PROE a assisté aux conférences virtuelles OSASTT-24 et OSM-3 et a apporté son aide aux pays participants. • Organisation d'une séance de Talanoa pour sensibiliser à la proposition de « Coalition pour la biodiversité » des petits États insulaires en développement. <p><u>Note</u> : Les détails des travaux entrepris seront examinés au point 8.2.1 de l'ordre du jour de la 30^e Conférence du PROE.</p>
POINT 8.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Initiative KIWA : Solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience	La réunion du Conseil exécutif : 1. a pris acte du déploiement et du lancement de l'initiative Kiwa – Solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience face aux changements climatiques, ainsi que du rôle joué par le PROE dans sa mise en œuvre, financée au titre du sous-volet B1 ;	<ul style="list-style-type: none"> • Le PROE coopère avec Kiwa et est représenté au sein de son groupe de travail technique et de son comité de pilotage. • Webinaires sous-régionaux organisés en mai 2021 pour informer les Membres à propos des opportunités de financement de Kiwa. Des informations ont également été

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
face aux changements climatiques	<ol style="list-style-type: none"> 2. a approuvé la participation du PROE à l'initiative Kiwa, ainsi que la mise en œuvre de cette initiative ; 3. a donné son accord permettant au Secrétariat de participer à cette initiative afin de fournir plus d'informations sur sa proposition, et afin que les Membres du Conseil se concertent ensuite avec leurs circonscriptions pour ensuite partager avec le Secrétariat les opinions récoltées d'ici fin octobre 2020. 	<p>partagées lors de conférence sur la résilience du Pacifique en juillet 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le PROE a fait approuver le projet PEBBACC+ dans le cadre du premier cycle de la composante B2 de Kiwa. • D'autres projets sont en cours de développement pour le prochain cycle du volet B2. • Le PROE a dispensé des formations sur les solutions fondées sur la nature via le PCCC.
POINT 9.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité d'audit	<p>La réunion du Conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. a salué les efforts consentis par le Directeur général et par l'ensemble du personnel pour la réalisation rapide et satisfaisante des comptes financiers et de l'audit, et a félicité le Comité d'audit pour son travail ; 2. a pris acte de l'amélioration du mécanisme utilisé par le Secrétariat en vue de soumettre les états financiers provisoires à l'examen du Comité d'audit avant la publication de l'avis de l'audit final, et de la concertation entre le Comité d'audit et l'Auditeur externe ; 3. a constaté que le problème de la réception tardive des contributions volontaires des Membres persiste, ce qui entraîne des contraintes financières pour le budget annuel du Secrétariat, et a demandé que lesdits Membres règlent leurs contributions volontaires au Secrétariat en temps opportun ; 4. a demandé au Secrétariat de traiter la question des ressources humaines au sein de l'unité d'audit interne, dans la mesure où les ressources le permettent ; 5. a pris acte et a approuvé le rapport du Comité d'audit pour la période juillet 2019 – juillet 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité de l'unité d'audit interne actuelle est adaptée à la taille du Secrétariat.
POINT 9.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Cadre de partenariat stratégique par pays et territoire	<p>La réunion du Conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. a approuvé le concept et le processus d'élaboration des Cadres de partenariat stratégique du Pacifique ; 	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de l'année 2020, aucun commentaire n'avait été émis de la part des Membres. • Le Secrétariat a entamé les concertations avec les Îles Salomon et la République des Îles Marshall.

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
	<p>2. a accepté de se concerter avec ses circonscriptions et de faire part au Secrétariat du résultat de ces discussions avant la fin 2020.</p>	
<p>POINT 9.4 DE L'ORDRE DU JOUR : Évaluation indépendante du PROE et évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2017-2026 du PROE</p>	<p>La réunion du Conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. a approuvé la proposition visant à combiner l'évaluation indépendante du PROE en parallèle avec l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2017-2026 du PROE, à réaliser en 2021, à des frais moindres que pour deux évaluations distinctes ; 2. a approuvé le projet de mandat et d'échéancier pour ces évaluations (cf. annexe), en relevant l'intention de mettre sur pied un Groupe de référence constitué de Membres devant informer cet examen ; 3. a chargé le Secrétariat de veiller à ce que les résultats de ces évaluations groupées soient portés à l'attention de la Conférence du PROE en 2021 ; 4. a pris acte de l'intérêt exprimé par l'Australie et par la Nouvelle-Zélande pour l'octroi d'une aide au financement de cet examen, relevant que cette proposition ne figure pas au budget 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions initiales de l'évaluation indépendante et de l'évaluation à mi-parcours seront examinées au point 6.1 de l'ordre du jour de la 30^e Conférence du PROE.
<p>POINT 9.6 DE L'ORDRE DU JOUR : Évaluation de la rémunération du personnel – Conditions générales</p>	<p>La réunion du Conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. a ajourné à l'année 2021 le recrutement d'un ou d'une consultant-e indépendant-e chargé-e d'étudier le système de rémunération du Secrétariat ; 2. a pris acte de ce qu'un rapport oral sera présenté à la Conférence du PROE de 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette question sera examinée au point 6.4 de l'ordre du jour de la 30^e Conférence du PROE.
<p>POINT 9.7 DE L'ORDRE DU JOUR : Évaluation des résultats du Directeur général du PROE – huis clos</p>	<p>La réunion du Conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. a pris acte de l'évaluation du Plan de développement des performances (PDP) du Directeur général réalisée par la Troïka pour la période septembre 2019 - septembre 2020, et l'a approuvée, le félicitant pour les nombreuses initiatives prises et pour les nombreux résultats positifs obtenus en dépit du contexte de pandémie, tout en relevant les domaines nécessitant une attention particulière au cours de l'année à venir ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Seule l'Australie a émis des commentaires à propos du PDP du Directeur général, qui feront l'objet d'une discussion avec la Troïka en juillet avant la CP30

Point de l'ordre du jour	Décisions de la réunion/Demandes des Membres	Principales mesures effectuées
	<p>2. a pris acte de la démarche proposée par la Troïka pour le prochain PDP du Directeur général, qui couvre la période allant de septembre 2020 à décembre 2021, et l'a approuvée. Les Membres sont invités à proposer des objectifs pertinents et appropriés qu'ils souhaiteraient voir repris dans le prochain PDP du Directeur général, en les communiquant avant la fin septembre 2020. La Troïka collaborera avec le Directeur général au cours du mois prochain, afin de produire la version finale du prochain PDP d'ici fin octobre 2020.</p>	
<p>POINT 11.4.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Note d'orientation politique relative aux rapports périodiques sur l'état de l'environnement et sur la conservation pour la région du Pacifique insulaire.</p>	<p>La réunion du Conseil exécutif :</p> <p>1. accueille avec enthousiasme la rédaction d'un premier rapport sur l'état de l'environnement et sur la conservation dans la région du Pacifique insulaire qui sera publié en novembre 2020 ;</p> <p>a pris acte de l'intérêt en faveur de la rédaction une note d'orientation politique concernant la rédaction de rapports périodiques à l'avenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publication en avance pour la 10^e Conférence des îles du Pacifique sur la Conservation de la nature et les aires protégées en 2020. • Le rapport sur l'état de l'environnement et sur la conservation dans la région du Pacifique ainsi que les lignes directrices pour la prochaine édition de ce rapport seront examinés au point 8.4.1 de l'ordre du jour de la 30^e Conférence du PROE.
<p>POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : Dates de la 30^e Conférence du PROE</p>	<p>La réunion du Conseil exécutif :</p> <p>1. accepte d'accueillir la 30^e Conférence du PROE du 6 au 10 septembre 2021.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inclus dans le calendrier 2021 et sur la page du site du PROE dédiée aux manifestations.